

Le système municipal et scolaire y fonctionne très-bien. La corporation municipale y possède un hôtel-de-ville et un marché.

Le maire de la municipalité est aussi le préfet du comté de Mégantic,
M. L. J. Pitau, avocat,

Les conseillers municipaux sont :

M. Jean-Btc. Mercure,

M. Wilfrid Bélanger,

M. Zéphirin Bertrand,

M. Joseph Delphis Lacerte,

M. Narcisse Fortier, et

M. Jean-Baptiste Vallée, fils.

F. Deguise, notaire, est le secrétaire-trésorier de la municipalité.

M. Pierre Vignault est le secrétaire-trésorier de la corporation scolaire.

Les principaux magasins sont la propriété de

MM. Napoléon, Chas. Cormier, Wilfrid Bélanger, A. E. Brunelle, J. D. Lacerte, A. A. Roy, L. E. Thibodeau, A. Weil, F. X. Grenier, F. Couture.

La station du chemin de fer le Grand-Tronc est distante de 14 arpents du centre du village. Il y a deux hôtels où les étrangers-voyageurs sont pourvus de tout le confort, l'un à la station, tenu par M. Joseph Prince, et l'autre au centre du village tenu par M. Richard St-Pierre.

Juges de Paix :—M. le Dr. Joseph Bettez et M. A. A. Roy.

L. J. Pitau, avocat.

F. Deguise, notaire.

F. E. Brunelle, arpenteur et ingénieur civil.

Hyacinthe Jutras et Beauchêne Frs., huissiers.